

Présenté par Demain Pension

# « Une manière d’influencer les décisions individuelles »

Quels effets une évolution technologique peut-elle avoir dans le secteur des pensions ? Prenons le site [mypension.be](https://mypension.be) sur lequel les citoyens peuvent aller chercher une foule d’informations relatives à leur pension mais aussi simuler leur future pension, par exemple.

« Il est intéressant de se demander comment ce type d'outil est susceptible d'influencer les choix des citoyens. C'est en effet un moyen de les amener à évaluer, de façon tangible, les conséquences financières de leurs choix de carrière individuels », explique Damien Piron, professeur en droit des finances publiques et chercheur sur les pensions à l'UCLouvain. « C'est donc aussi une manière douce d'orienter certains comportements et décisions. Consulter ce genre de site incite à prendre en compte les risques et les coûts en matière de pension, de choix de temps plein ou de temps partiel... », ajoute-t-il.

## Travailler plus longtemps

Quels effets ce genre d'outils peut-il avoir sur le citoyen ? « Retracer sa carrière et voir les perspectives en matière de pension, quels effets est-ce que ça peut avoir sur les finances publiques et sur les décisions des citoyens ? Quand les projections sont inférieures à ce qui était espéré, cela peut pousser les gens à accepter de travailler plus longtemps ou à se tourner vers une épargne-pension ».

« A mon sens, ces différentes alternatives technologiques peuvent être perçues comme une manière de faire intérioriser certaines contraintes aux citoyens. Découvrir que le montant de sa pension ne dépassera pas un certain seuil, par exemple 1.200€, peut encourager à travailler plus tard.



C'est donc pour moi un instrument d'une pédagogie économique plus générale qui vise à convaincre, sur une base individuelle, de la nécessité supposée de l'allongement de la carrière. Cela fait probablement partie des effets attendus de cet outil : inviter à se dire que le projet de pension anticipée qu'on avait n'est pas tenable financièrement et que donc, on prolonge sa carrière. Pour la jeune génération, ça peut être un moyen d'inculquer très tôt l'idée qu'il faudra effectivement

travailler plus longtemps ».

Pour Damien Piron, c'est aussi une manière « de faire entendre qu'on ne pas tout attendre de l'Etat ». « Ici, les pensions légales et complémentaires sont en quelque sorte mises en parallèle, alors qu'elles ont des logiques de fonctionnement bien différentes. A l'échelle collective, si des millions de Belges font le choix de travailler plus longtemps, de renoncer à une pension anticipée et, pourquoi pas, de faire une épargne-pension, c'est aussi une manière indirecte de soulager les finances publiques », conclut-il.

**Laurence BRIQUET**